0400005N ACADEMIE DE BORDEAUX COLLEGE JEAN ROSTAND AVENUE JEAN ROSTAND 40130 CAPBRETON

Tel: 0558721196

## ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet: CHARTE D'UTILISATION DU FONDS SOCIAL

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 35 Année scolaire : 2018-2019 Nombre de membres du CA : 30

Quorum: 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration Convoqué le : 01/02/2019 Réuni le : 12/02/2019

Sous la présidence de : Michael Dordain

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

\_

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les principes d'utilisation du fonds social.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

FONDS SOCIAL : le Conseil d'Administration valide les principes d'utilisation du fonds social, dans le cadre de l'autonomie de l'EPLE et dans le respect des orientations ministérielles.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 16

 Pour :
 16

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0